

Taux de croissance annuelle (en %) du nombre d'élèves inscrits au collégial au trimestre d'automne à l'enseignement ordinaire à temps plein, selon le type de formation et la classe¹.

Ensemble du collégial

tous les réseaux

	Observations				Prévisions															
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Préuniversitaire	0,9	0,2	0,6	-0,5	-1,5	-2,9	-3,8	-3,1	-0,9	0,2	0,3	0,6	1,3	3,0	4,4	4,4	3,1	1,2	0,1	
1 ^{re} année	2,0	0,8	2,0	-2,3	-1,3	-3,8	-3,8	-2,7	0,2	0,1	0,4	0,7	1,7	3,8	4,7	4,2	2,5	0,4	0,0	
2 ^e année	-0,8	-0,8	-1,6	2,5	-1,8	-1,4	-3,9	-3,8	-2,6	0,2	0,1	0,4	0,7	1,6	3,9	4,7	4,2	2,4	0,4	
Technique	4,2	2,7	1,5	0,6	-0,3	-2,4	-3,5	-3,5	-1,7	-0,4	0,4	0,5	1,1	2,5	3,9	4,4	3,7	2,0	0,8	
1 ^{re} année	5,9	2,0	1,1	-0,5	-1,8	-4,0	-4,1	-2,7	0,5	0,2	0,4	0,8	1,9	3,9	4,9	4,3	2,7	0,3	0,1	
2 ^e année	3,5	4,8	-0,4	2,5	-0,3	-1,9	-4,1	-4,1	-2,7	0,5	0,2	0,4	0,8	1,9	3,9	4,9	4,2	2,6	0,3	
3 ^e année	2,1	1,3	4,6	0,3	2,4	-0,4	-1,9	-4,1	-4,1	-2,7	0,5	0,2	0,4	0,8	1,9	3,9	4,9	4,3	2,6	
Tremplin DEC²	-5,4	0,7	0,2	5,2	-4,2	-3,8	-4,0	-2,8	0,3	0,3	0,4	0,8	1,7	3,8	4,9	4,2	2,8	0,2	-0,1	
Ensemble	2,0	1,3	1,0	0,3	-1,1	-2,7	-3,7	-3,3	-1,2	-0,1	0,3	0,6	1,2	2,8	4,2	4,4	3,4	1,5	0,4	

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques.

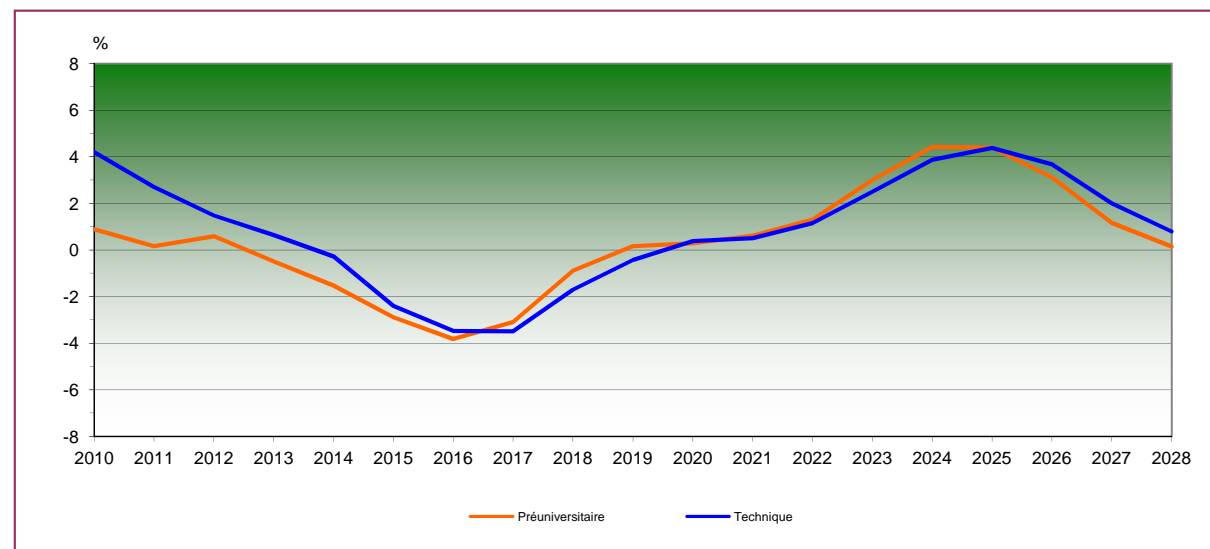
1. La classe est déduite de la variable *session du programme d'études*, transmise au Ministère par l'institution d'enseignement. Si l'élève est inscrit à la session 1 ou 2, il est en 1^{re} année. Si l'élève est inscrit à la session 3 ou 4, il est en 2^e année, et en 3^e année s'il est inscrit à la session 5 ou 6 (formation technique).

2. Le cheminement Tremplin DEC apparaît à l'automne 2013. Pour les années antérieures, il s'agit de l'effectif en SAI-ST : session d'accueil et d'intégration et session de transition.

Note : Sont inclus dans le présent tableau les élèves en enseignement ordinaire à temps plein, qui sont inscrits à un programme de DEC ou en cheminement Tremplin DEC. Tous les autres élèves sont exclus.

Le taux de croissance exprimé pour l'année "t" est calculé à partir de l'effectif "E" au trimestre d'automne : $Taux^t = (E^t - E^{t-1}) / E^{t-1}$

Mai 2014



Taux de croissance annuelle (en %) du nombre d'élèves inscrits au collégial au trimestre d'automne à l'enseignement ordinaire à temps plein, selon le type de formation et la classe¹.

Ensemble du réseau public

	Observations				Prévisions															
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Préuniversitaire	0,7	-0,3	0,2	-0,3	-1,3	-2,9	-3,8	-3,1	-0,9	0,1	0,3	0,6	1,3	3,0	4,4	4,4	3,1	1,2	0,2	
1 ^{re} année	1,4	0,6	1,5	-1,7	-1,4	-3,8	-3,7	-2,7	0,2	0,1	0,4	0,7	1,7	3,8	4,7	4,2	2,5	0,4	0,0	
2 ^e année	-0,5	-1,5	-1,8	2,0	-1,1	-1,5	-3,9	-3,7	-2,7	0,2	0,0	0,4	0,7	1,6	3,9	4,6	4,2	2,4	0,4	
Technique	4,4	2,7	1,2	0,6	-0,1	-2,3	-3,4	-3,5	-1,7	-0,4	0,4	0,5	1,2	2,5	3,9	4,4	3,7	2,0	0,8	
1 ^{re} année	6,1	1,9	0,8	-0,3	-1,6	-4,0	-4,1	-2,7	0,5	0,3	0,4	0,8	1,9	3,9	4,9	4,3	2,7	0,3	0,1	
2 ^e année	3,6	5,1	-0,7	2,5	-0,3	-1,7	-4,1	-4,1	-2,7	0,5	0,2	0,4	0,8	1,9	3,9	4,9	4,2	2,7	0,3	
3 ^e année	2,3	1,2	4,4	-0,1	2,6	-0,4	-1,7	-4,1	-4,1	-2,7	0,6	0,2	0,4	0,8	1,9	3,9	4,8	4,3	2,6	
SAI-ST²	-5,3	0,3	-0,1	4,9	-3,9	-3,8	-4,0	-2,8	0,3	0,3	0,4	0,9	1,7	3,8	4,9	4,2	2,9	0,3	-0,1	
Ensemble	1,9	1,1	0,7	0,4	-0,9	-2,7	-3,6	-3,3	-1,2	-0,1	0,3	0,6	1,3	2,8	4,2	4,4	3,4	1,5	0,4	

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques.

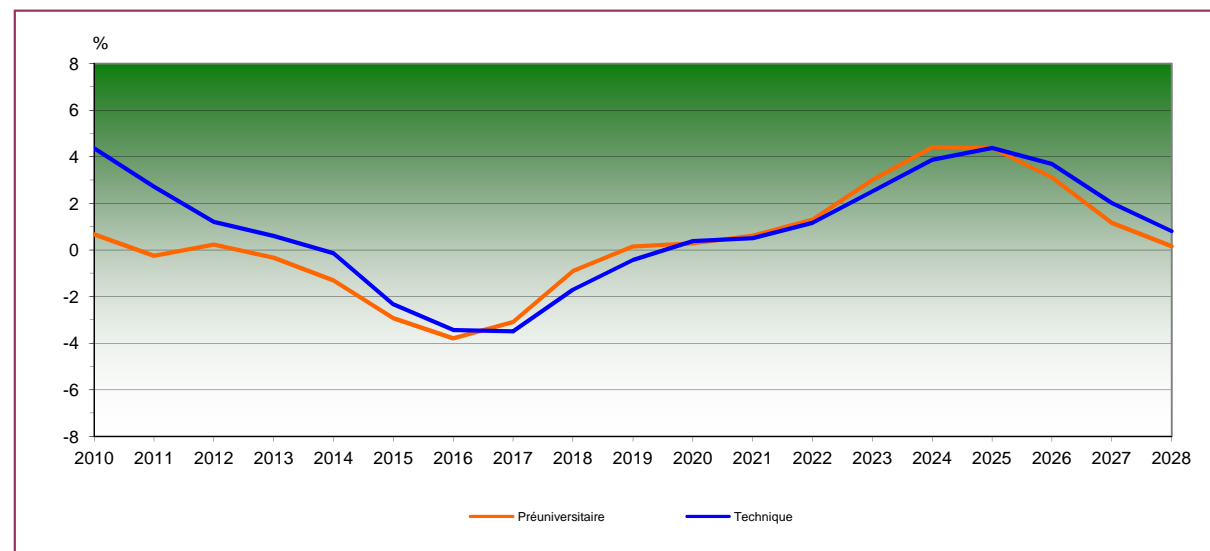
1. La classe est déduite de la variable *session du programme d'études*, transmise au Ministère par l'institution d'enseignement. Si l'élève est inscrit à la session 1 ou 2, il est en 1^{re} année. Si l'élève est inscrit à la session 3 ou 4, il est en 2^e année, et en 3^e année s'il est inscrit à la session 5 ou 6 (formation technique).

2. Le cheminement Tremplin DEC apparaît à l'automne 2013. Pour les années antérieures, il s'agit de l'effectif en SAI-ST : session d'accueil et d'intégration et session de transition.

Note : Sont inclus dans le présent tableau les élèves en enseignement ordinaire à temps plein, qui sont inscrits à un programme de DEC ou en cheminement Tremplin DEC. Tous les autres élèves sont exclus.

Le taux de croissance exprimé pour l'année "t" est calculé à partir de l'effectif "E" au trimestre d'automne : $Taux^t = (E^t - E^{t-1}) / E^{t-1}$

Mai 2014



Taux de croissance annuelle (en %) du nombre d'élèves inscrits au collégial au trimestre d'automne à l'enseignement ordinaire à temps plein, selon le type de formation et la classe¹.

Ensemble du réseau privé subventionné

	Observations				Prévisions															
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Préuniversitaire	3,9	5,7	5,4	-2,7	-4,3	-2,3	-4,1	-3,2	-0,8	0,3	0,3	0,6	1,3	3,1	4,6	4,4	3,1	1,1	0,0	
1 ^{re} année	10,7	4,0	8,2	-10,3	0,1	-4,2	-4,1	-2,5	0,6	0,1	0,4	0,7	1,7	4,0	5,0	4,1	2,4	0,1	-0,1	
2 ^e année	-4,2	8,2	1,6	8,0	-9,6	0,1	-4,2	-4,1	-2,5	0,6	0,1	0,4	0,7	1,7	4,1	5,0	4,1	2,4	0,1	
Technique	2,3	3,3	4,7	2,2	-0,8	-3,0	-4,1	-3,5	-1,7	-0,4	0,4	0,5	1,1	2,4	3,9	4,4	3,6	1,8	0,6	
1 ^{re} année	2,0	6,1	4,6	-0,5	-4,0	-4,2	-4,1	-2,5	0,5	0,1	0,4	0,7	1,7	4,0	5,0	4,0	2,4	0,1	-0,1	
2 ^e année	4,0	1,1	4,8	3,9	0,1	-4,0	-4,2	-4,1	-2,5	0,6	0,2	0,4	0,7	1,7	4,0	5,0	4,0	2,4	0,1	
3 ^e année	0,3	1,7	4,9	4,6	3,4	0,1	-4,0	-4,2	-4,1	-2,5	0,6	0,1	0,4	0,7	1,7	4,1	5,0	4,0	2,4	
SAI-ST²	-6,8	24,0	9,7	22,1	-14,1	-4,2	-4,4	-2,0	0,5	0,0	0,5	0,5	1,5	4,0	5,3	4,1	2,2	0,0	0,0	
Ensemble	3,0	4,8	5,1	0,0	-2,8	-2,7	-4,1	-3,3	-1,2	0,0	0,3	0,5	1,2	2,8	4,3	4,4	3,3	1,4	0,3	

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques.

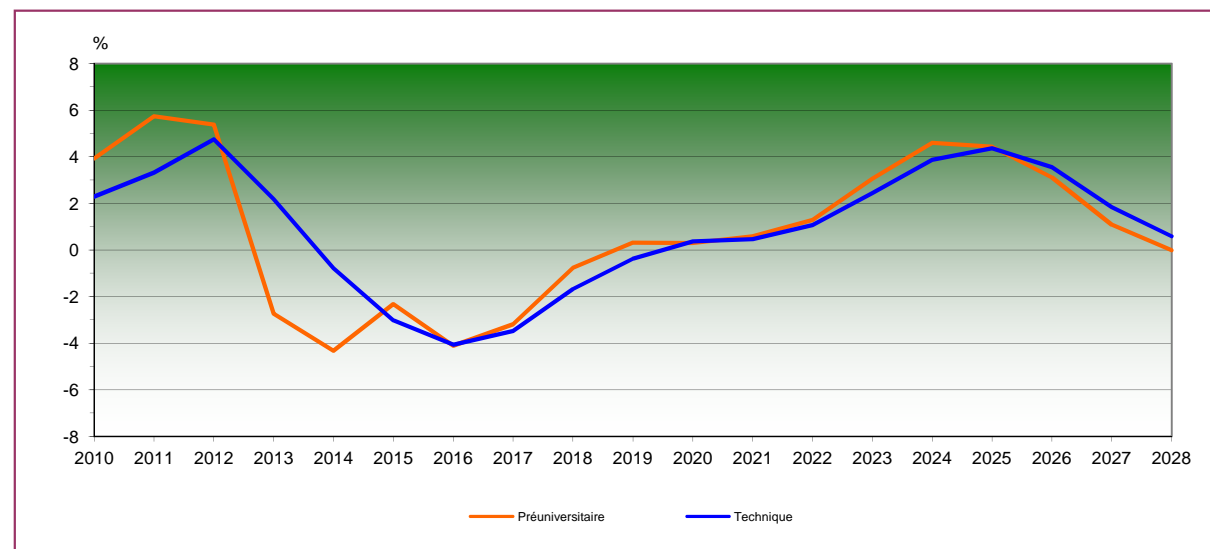
1. La classe est déduite de la variable *session du programme d'études*, transmise au Ministère par l'institution d'enseignement. Si l'élève est inscrit à la session 1 ou 2, il est en 1^{re} année. Si l'élève est inscrit à la session 3 ou 4, il est en 2^e année, et en 3^e année s'il est inscrit à la session 5 ou 6 (formation technique).

2. Le cheminement Tremplin DEC apparaît à l'automne 2013. Pour les années antérieures, il s'agit de l'effectif en SAI-ST : session d'accueil et d'intégration et session de transition.

Note : Sont inclus dans le présent tableau les élèves en enseignement ordinaire à temps plein, qui sont inscrits à un programme de DEC ou en cheminement Tremplin DEC. Tous les autres élèves sont exclus.

Le taux de croissance exprimé pour l'année "t" est calculé à partir de l'effectif "E" au trimestre d'automne : $Taux^t = (E^t - E^{t-1}) / E^{t-1}$

Mai 2014



Taux de croissance annuelle (en %) du nombre d'élèves inscrits au collégial au trimestre d'automne à l'enseignement ordinaire à temps plein, selon le type de formation et la classe¹.

Ensemble du réseau des écoles gouvernementales

	Observations				Prévisions															
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Préuniversitaire	-1,0	-3,0	-27,1	32,9	20,4	-3,6	-4,6	-2,9	-1,0	0,0	1,0	1,0	1,0	2,9	3,8	3,7	4,4	1,7	0,0	
1 ^{re} année	75,0	-26,8	-24,4	74,2	-1,9	-5,7	-4,0	-2,1	0,0	0,0	2,1	0,0	2,1	4,1	3,9	3,8	3,6	0,0	0,0	
2 ^e année	-36,8	27,9	-29,1	0,0	51,3	-1,7	-5,2	-3,6	-1,9	0,0	0,0	1,9	0,0	1,9	3,7	3,6	5,2	3,3	0,0	
Technique	3,9	-0,2	1,6	-4,5	-4,9	-3,3	-3,3	-3,3	-1,9	-0,7	0,2	0,3	1,0	2,4	3,6	4,3	3,7	1,9	0,7	
1 ^{re} année	11,3	-7,4	4,4	-8,6	-1,7	-4,0	-3,9	-2,4	0,2	0,0	0,2	0,8	1,9	3,7	4,9	4,3	2,5	0,0	0,0	
2 ^e année	-2,7	8,5	-10,0	-4,2	-3,9	-1,8	-3,9	-3,8	-2,5	0,3	0,0	0,0	0,9	2,0	3,7	4,9	4,1	2,5	0,0	
3 ^e année	1,2	1,2	10,4	0,4	-9,4	-3,9	-1,9	-3,9	-3,8	-2,6	0,3	0,0	0,0	1,1	1,9	3,7	5,1	4,1	2,3	
SAI-ST²																				
Ensemble	3,5	-0,3	0,1	-3,2	-3,4	-3,3	-3,4	-3,3	-1,8	-0,7	0,2	0,4	1,0	2,4	3,6	4,2	3,8	1,9	0,6	

Source : MESRS, Direction de la planification et des politiques.

1. La classe est déduite de la variable *session du programme d'études*, transmise au Ministère par l'institution d'enseignement. Si l'élève est inscrit à la session 1 ou 2, il est en 1^{re} année. Si l'élève est inscrit à la session 3 ou 4, il est en 2^e année, et en 3^e année s'il est inscrit à la session 5 ou 6 (formation technique).

2. Le cheminement Tremplin DEC apparaît à l'automne 2013. Pour les années antérieures, il s'agit de l'effectif en SAI-ST : session d'accueil et d'intégration et session de transition.

Note : Sont inclus dans le présent tableau les élèves en enseignement ordinaire à temps plein, qui sont inscrits à un programme de DEC ou en cheminement Tremplin DEC. Tous les autres élèves sont exclus.

Le taux de croissance exprimé pour l'année "t" est calculé à partir de l'effectif "E" au trimestre d'automne : $Taux^t = (E^t - E^{t-1}) / E^{t-1}$

Mai 2014

